



Les Victoires
du Paysage 2018



Requalification du quai Gayant et réaménagement du parvis de la gare et de ses abords

Saint-Quentin (02)

La création d'une gare-parc réintroduisant une continuité de paysage entre les berges du canal, le parvis et la réserve naturelle des marais d'Isle

Achévé fin 2016, cet aménagement découle d'une volonté de la commune d'une restructuration globale du quai Gayant, entamée par la création d'une zone de loisirs à proximité de la réserve naturelle des marais environnants. Le site – auparavant constitué d'une succession d'entrepôts désaffectés en bord de canal – a été totalement requalifié par la création d'une gare-parc. Donnant une nouvelle image à l'entrée de ville, l'aménagement de la gare-parc a réintroduit une continuité de paysage entre berges du canal, parvis et réserve naturelle des marais d'Isle. Une connexion a été ainsi créée entre le paysage alentour, les usages liés aux transports et ceux liés à la pratique douce du territoire. Les places de stationnement nécessaires à la gare ont été redistribuées et relocalisées au plus près des rails dans des écrans végétaux pour libérer le site situé entre le canal, le parvis et la réserve naturelle des marais d'Isle.

Cette requalification met en lumière l'importance du contexte naturel et atypique du lieu tout en révélant la qualité du paysage.



MENTION
SPÉCIALE
CŒUR
DE VILLE



MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville de Saint-Quentin

PAYSAGISTE CONCEPTEUR : Atelier Format Paysage

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : TAYON ; MD Paysage

PÉPINIÉRISTES : Vicq Arbor Pépinières ; Plant-Service

MANDATAIRE DU PROJET : TpFi Reims

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : décembre 2016